



**Collège Jean-Pierre Vernant Conseil Local FCPE**

## **Assemblée générale du**

# **17 septembre 2015**

**Présents :** *J.Nussli, L.Candaudap, C.De Besses, F.Hyounet-Deneufve, JM.Grizaut, D.Desbiaux, A.Ferrero, JC.Lacroix, N.Pellegrino, M.Ferré, D.Laroque, Y.Dignac, S.Le Calloch, D.Desbiaux, C.Azam, K.Karroumi, M.Le Bruchec, M.Ghezal, E.Larive, L.Gardes, E.Lvivier, V.André, C.Bezard-Falgas, M.Darmon, H.Duhamel, S.Huguet, S.Lefebvre, B.Nieto, I.Plantier, C.Pradel*

**Excusés :** *C.Authier-Athanase, P.Cabestre, S.Dujardin, I.Hubert, L.Connan, P.Maussion, B.Hermel*

18 heures

Claire De Besses, présidente, prend la parole.

### **1. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 SEPTEMBRE 2014**

► ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### **2. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2014 – 2015**

En 2014-15, le conseil local FCPE du collège Jean-Pierre Vernant a réuni 58 adhérents.

Nous avons eu 5 élus FCPE sur 6 parents au conseil d'administration. Nous avons été présents lors de chaque CA que nous avons toujours préparé en réunion de conseil local et/ou en réunion plus restreinte (bureau du conseil local/élus CA). Suite à ces réunions FCPE, nous avons posé de nombreuses questions en CA. Des comptes rendus sommaires « En direct du CA » se trouvent sur notre site web (<http://fcpe-vernant.le-pic.org/>).

De nombreux parents FCPE se sont portés candidats pour être délégués de classe ; toutes les classes du collège ont été pourvues avec ou sans délégué PEEP, y compris par des parents bénévoles n'ayant pas d'enfant dans la classe. Nous avons organisé une réunion afin d'expliquer en détail aux délégués leur rôle et avons mis à leur disposition nombre de documents tels que des modèles de questionnaires, trames de prises de notes, comptes rendus ...

Nous avons organisé des réunions tout au long de l'année pour rendre compte de nos actions, échanger avec les adhérents par exemple sur les conseils de classe et autres instances du collège, mais aussi sur des questions telles que la cantine, les entrées sorties du collège, l'ENT, les modifications du règlement intérieur, ...

Nous avons écrit à la rectrice dès qu'un enseignant n'était pas remplacé rapidement. Même si la situation au collège n'est pas parfaite, aucune interruption d'enseignement de longue durée n'a eu lieu l'an dernier.

Nous avons suivi de près la mise en place de la semestrialisation afin que celle-ci soit positive pour tous.

Nous avons relancé les services de Toulouse Métropole afin d'améliorer la voirie autour du collège. Un miroir a été posé en sortie du parking, la traversée de l'avenue de Castres a été améliorée.

Nous avons contacté la mairie à plusieurs reprises pour une ouverture rapide et fonctionnelle du gymnase.

Grace à notre liste de diffusion, nous avons communiqué régulièrement par mail avec une très large majorité de parents du collège ayant accepté de donner leur adresse. Nous avons ainsi régulièrement informé les familles des événements dans et hors le collège (dates AG, CA, rencontres parents-profs, conseils de classe, journées portes ouvertes dans les lycées de la région...).

Notre site internet a été régulièrement tenu à jour.

Comme depuis de nombreuses années, la FCPE a assuré le pilotage et participé activement à l'organisation du carrefour des métiers.

Conseil de discipline : Nous sommes 4 élus FCPE à avoir assisté à 6 conseils de discipline qui se sont tous terminés par l'exclusion de l'élève. Les élèves concernés avaient souvent des problèmes multiples difficiles à gérer et parfois à accepter pour les parents. Ces conseils sont en général la fin d'une suite d'actions du collège pour éviter l'exclusion : rendez-vous principal/enseignant/parents/élève, commission éducative etc.

La présence des parents élus est très importante en soutien des parents des enfants présents car c'est un petit tribunal.

CESC : le CESC se réunit en général à deux reprises durant l'année scolaire ; une première fois en début d'année pour établir la liste des actions à mener, certaines d'entre elles s'inscrivant dans un programme "obligatoire" tandis que d'autres pouvant être initiées par les membres du CESC ; puis une seconde en fin d'année pour établir le bilan des actions qui ont effectivement eu lieu. Il faut souligner l'implication de l'infirmière du collège au sein du CESC bien aidée par les CPE pour l'organisation et la mise en place des actions. Les parents d'élèves présents sont là plus pour s'informer et faire ressortir la parole des élèves présents.

Cette année passée était ma dernière en tant que présidente. J'ai beaucoup apprécié le travail en commun, de faire fonctionner un groupe constitué de parents tous différents. Ma participation au CA m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement du collège autour des différents intervenants. N'hésitez pas à vous investir dans la vie du collège, à être un acteur actif et pas seulement un consommateur d'enseignement. Bonne continuation avec la FCPE JP Vernant.

► ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### 3. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par Jeanne Nussli, trésorière.

Pour l'année scolaire 2014-2015, le conseil local du collège comptait 58 adhérents. 19 d'entre eux ayant payé leur cotisation auprès d'un autre conseil local (au lycée, en primaire), nous avons donc eu 39 adhésions payantes. Une partie des sommes encaissées est reversée à la FCPE, composée des parts nationale et départementale de la cotisation, et des abonnements à la "Revue des Parents".

Noter que l'on intègre cette année dans les comptes, l'avantage en nature du "prêt de salle" pour nos réunions, consenti par la mairie, qui compense la "location de salle" qui apparaît alors en dépenses, bien que non déboursée.

La cotisation au Projet Internet et Citoyenneté (PIC) nous permet d'avoir un hébergeur pour notre site Internet, et nos deux listes de "multipostage" (liste de discussion entre adhérents, et liste de diffusion d'informations aux parents du collège inscrits).

<u>Recettes</u>	<b>960,95</b>	<u>Dépenses</u>	<b>936,05</b>
Adhésions	715,95	Versement FCPE (Cotisations, revues)	580,90
Prêt de salle	245,00	Location salle	245,00
		Frais reproduction	42,65
		Frais réceptions	47,50
		Cotisation PIC	20,00

L'exercice présente donc un résultat positif de 24,90 €.

Au 01/09/2015, le solde du compte bancaire est de 737,50 €.

► ADOPTÉ A L' UNANIMITÉ

#### 4. PROJETS POUR L'ANNÉE 2015-2016

- suivi actif de la mise en place de la réforme des collèges ; vigilance quant aux absences que les réunions de préparation pourraient engendrer
- lutte toujours et encore contre le poids des cartables
- veille constante aux absences de professeurs non remplacés : sollicitation de la rectrice
- poursuite de la formation des délégués de classes ; présence de délégués dans toutes les classes
- échanges réguliers avec le maximum de parents d'élèves du collège : informations à tous les parents via notre liste info et débats avec les parents FCPE via notre liste de diffusion spécifique
- relance de Tisséo et de la Mairie d'ici la fin de l'année : sécurité, piste cyclable et velib autour du collège, abribus ; veille aux travaux avenue de Castres
- maintien d'un lien étroit avec l'administration
- sollicitation encore et encore de l'administration pour avoir une véritable fête du collège (bonne avancée au dernier CA)
- maintien d'un lien étroit avec le CESC en demandant à un membre du bureau d'y participer

- programmation d'une réunion bimensuelle avec tous les membres FCPE afin de débattre, faire remonter et informer
- actualisation régulière de notre site Internet et enrichissement
- renouvellement de notre lettre au CM2
- poursuite de la collaboration avec le Carrefour des Métiers et renforcement du groupe de parents moteur
- poursuite du rôle moteur de la FCPE au niveau du FSE

## 5. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL LOCAL :

Claire De Besses annonce la démission des membres du bureau.

Les membres du bureau, mis à part le président, ne sont pas obligatoirement représentants au CA. En revanche, ils se réunissent avec les élus avant chaque CA pour le préparer. Il faut au moins un président, un trésorier et un secrétaire.

Le nouveau bureau du conseil local est :

- Présidente : Jeanne NUSSLI
- Vice-président : Didier DESBIAUX
- Trésorière : Béatrice HERMEL
- Vice-trésorier : Jean-Michel GRIZAUT
- Secrétaire : Sandrine LE CALLOCH
- Vice-secrétaire : Florence HYOUNET-DENEUFVE

## 6. PRESENTATION DES DIFFERENTES INSTANCES :

- Conseil d'Administration : environ 5 par an ; le principal et son adjointe, la gestionnaire, la conseillère principale d'éducation, les enseignants élus, les élus du personnel administratif, médical et techniques, éventuellement un représentant du conseil général et/ou de la mairie, les élèves élus, les parents élus y siègent ; sont votés entre autres : le budget, les voyages, la dotation globale (heures d'enseignement), le règlement intérieur, ...
- Commission permanente : préparation des CA plus difficiles ; généralement il n'y a qu'une seule commission permanente ; seuls les parents élus peuvent y siéger.
- Conseil de discipline : il est composé du principal et de son adjointe, de représentants des professeurs, de la gestionnaire, de l'infirmière, de représentants parents et des élèves ; il se réunit le plus souvent pour délibérer sur une proposition d'exclusion définitive d'un élève, après un échec constaté de plusieurs mises en garde (punitions, sanctions, rencontre avec les parents, commission éducative où l'élève signe un contrat, exclusion temporaire) ; seuls les parents élus peuvent y siéger.
- CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) : il mène des actions de prévention (éducation à la sexualité, sécurité routière, lutte contre les conduites addictives...) ainsi que des actions de solidarité (course contre la faim...) ; les parents qui y siègent ne sont pas nécessairement des élus

- Carrefour des Métiers : organiser une rencontre entre les élèves (4<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup>) et des représentants de métiers, avec qui ils peuvent échanger durant tout un après-midi ; les parents organisateurs ne sont pas nécessairement des élus
- FSE : il a pour but de développer la vie sociale de l'établissement ; il intervient pendant la pause méridienne ; les parents au bureau du FSE ne sont pas nécessairement des élus

## 7. CONSTITUTION DE LA LISTE DES CANDIDATS AU CA:

Il y a 7 sièges à pourvoir cette année. 14 noms sont proposés pour couvrir l'ensemble des postes de titulaires et de suppléants :

- Jeanne NUSSLI
- Lucile CANDAUDAP
- Sandrine LE CALLOCH
- Béatrice HERMEL
- Jean-Michel GRIZAUT
- Mikel LE BRUCHEC
- Florence HYOUNET-DENEUFVE
- Christelle AZAM
- Khalid KARROUMI
- Christine BOURI
- Pascal MAUSSION
- Isabelle REDON
- Natalie PELLEGRINO
- Isabelle PLANTIER

## 8. QUELQUES DATES

Les élections auront lieu le 9 octobre de 8h à 12h dans le hall de l'administration. Il est nécessaire que plusieurs personnes soient présentes dès 8h afin de rappeler aux élèves de donner les enveloppes qui traineraient éventuellement au fond de leur sac.

La mise sous enveloppe du matériel de vote à destination des parents aura lieu le 29 septembre à partir de 15h : le bureau invite toutes les bonnes volontés à venir, même 15 min, pour boucler le travail plus rapidement possible.

## 9. PROCHAINE RÉUNION FCPE

Nous informerons tous nos adhérents très rapidement de notre prochaine réunion qui devrait avoir lieu peu de temps après les élections.

20h : il reste 30 min pour partager un verre et laisser la salle à 20h30 comme prévu.